

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

181382

## Déclaration de Maladie : N° S19-0048251

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : MA696 Société : Royal air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : SAOUD Jamal Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0667 803 609 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. OUADEGHI RACHID  
Rhumatologue  
223, Bd Abdelloumen Res Rida Casablanca  
Tél. 05 22 27 24 77 GSM 0667 27 98 58  
INPE 091116103*

Date de consultation : 12/08/2023

Nom et prénom du malade : M. SAOUD Jamal Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc Le : 03/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhesion@mupras.com](mailto:adhesion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/08/23	CS	9	300,00	Dr. OUANGHIRI Rachid Rhumatologue 22 Bd Abdelmalek Res Rida Casablanca Tel 05 22 27 24 7 GSM 0662 27 98 58 INPE 091116103
			1	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAHLOU MAMOUN Angle Rue Hassan II et Avenue Hassan II Casablanca Tél: 05 22 22 17 04	12/08/23	28,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

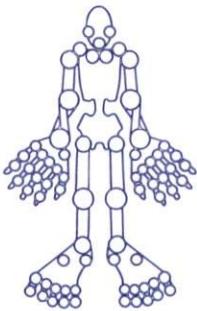
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	D	
		35533411 11433553	G	
	B			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Rachid OUADGHIRI

Médecin Spécialiste en Rhumatologie  
Os - Articulation - C.V et Muscles  
Membre de la Société Marocaine  
de Rhumatologie  
Ancien Médecin à l'Hôpital  
Universitaire El Ayachi de Saté  
Expert auprès des tribunaux



الدكتور رشيد ودغيري

طبيب اخصاصي في امراض الروماتيزم  
العظام-المفاصل-العمود الفقري والعضلات  
عضو بالجمعية المغربية لأمراض الرئبة

طبيب سابق بمستشفى  
الجامعي العيashi بسلا  
خبير مخلف لدى المحاكم

Casablanca, le : 12. 03. 2023 الدار البيضاء في :

MF SAONI Tamal

PPV  
LO  
PEB 28/80 /

28.3  
vitonin fort  
1/2

1g 3g → 15g

Vitomint fort

1g 2g

PHARMACIE POPULAIRE  
LAHIDI MOHAMED  
PHARMACIEN  
Angle Rue Hadj Amar Rifi  
& Boulevard d'Alsace  
Tél: 05 22 22 17 04 - Casablanca

Dr. OUADGHIRI Rachid  
Rhumatologue  
223, Bd Abdelmoumen, Rés Réda Casa  
Tél 05 22 27 24 77 GSM 0667 27 98 58  
INPE 091116183